



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 01/07/2022
Reçu en préfecture le 01/07/2022
Affiché le **5 JUIL. 2022**
ID : 087-218717809-20220629-2022042-DE

2022-042

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX

Le 29 juin

Nombre

de Conseillers :

en exercice -23-

présents 18

votants 23

le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PIEST-TAURION, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Claudette ROSSANDER, Maire
Date de la convocation du Conseil Municipal : 23 juin 2022

PRÉSENTS : Mme ROSSANDER, Maire ; M. CHARVILLAT, Mme BESSE, Mme FOUCAUD, M. CHEVALIER, Mme LE GUEN, Adjoint ; M. DUPIN, Mme LACOUR, Mme PAGLIONE-BISMUTH, Mme ROCHETEAU, M. PREUILH, Mme DA SILVA, M. FIKRI, Mme LACOMBE, M. CHAUGNY, Mme DOUSSAINT, Mme DELOS, M. BENARD

ABSENTS : M. LAUSERIE, Adjoint, Mme LAURENT, M. FOURNIER, M. BERGERON, M. HAU

Pouvoirs : M. LAUSERIE donne pouvoir à Mme FOUCAUD, Mme LAURENT donne pouvoir à Mme BESSE, M. BERGERON donne pouvoir à M. FIKRI, M. HAU donne pouvoir à M. CHARVILLAT

Madame Patricia ROCHETEAU a été élue secrétaire de séance.

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE – BUDGET PRINCIPAL

Compte tenu de l'état d'avancement des opérations budgétaires de la Commune, Madame le Maire propose de procéder à des réajustements de crédits tant en dépenses qu'en recettes.

Elle explique ces réajustements et soumet au Conseil Municipal la décision modificative :

- Décision modificative n°1 au Budget Principal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget principal ci-dessous

DÉSIGNATION DES ARTICLES		RECETTES	DÉPENSES
N°	INTITULÉ		
INVESTISSEMENT			
Chapitre 13 : Subventions d'investissement			
13258	Autres groupements de collectivités	-4 900,00€	
1328	Autres	+4 900,00€	
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles			
2152	Installations de voirie		-4 500,00€
2158	Autres installations, matériel et outillage technique		+2 075,00€
21538	Autres réseaux		+7 000,00€
2188	Autres matériels		-4 575,00€
Chapitre 041 : Opérations patrimoniales			
2313	Construction		+11 610,00€
2315	Installations, matériel et outillage technique		- 11 610,00€

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour Copie conforme

Signé par : Claudette ROSSANDER
Date : 01/07/2022
Qualité : MAIRE

Le Maire,
Claudette ROSSANDER